



Programme

Formation Post-Permis

Ref.
AE FJC

Public :

- Enseignant de la conduite automobile et de la sécurité routière
- Exploitant ou directeur d'un établissement d'enseignement de la conduite et de la sécurité routière

Objectifs :

- Optimiser vos connaissances
- Adapter vos compétences professionnelles
- Participer à l'expérimentation sur les formations post-permis du conducteur

Déroulé de formation :

>> ASPECT THÉORIQUE : 3 jours

La politique de sécurité routière

- Historique
- Mesures
- Statistiques
- Partenaires

L'accidentologie

- Etude détaillée d'un accident
- Identification des facteurs d'accidents
- Apports de connaissances techniques sur les facteurs d'accidents
- Approche des comportements des usagers de la route

Psychopédagogie

- Présentation des différentes méthodes pédagogiques et application de leur utilisation
- Présentation des différents types d'évaluation
- Elaboration de grilles d'évaluation
- Processus de traitement de l'information lié à la tâche de conduite : perception, anticipation, temps de réaction, vision, décision
- Présentation des différentes symboliques : la conduite automobile, la voiture, la vitesse
- Réflexion sur les symboliques personnelles des enseignants de la conduite concernant la conduite automobile, la voiture, la vitesse

- Les caractéristiques des populations concernées : âge, expérience, mobilité, catégorie sociale, populations infractionnistes
- Les limites d'une formation liée au traitement des situations d'urgence

>> ASPECT PRATIQUE : 2 jours

Techniques d'animation

- Fonction et rôle de l'animateur
- Organisation matérielle d'une réunion
- Ecoute
- Reformulation
- Techniques d'entretien
- Travail sur les motivations
- Techniques de communication (émetteur, récepteur, distorsions)

Simulation de rendez-vous postpermis (voiture et salle)

- Observations et évaluations par le groupe et l'animateur
- Apports pédagogiques et synthèse

Bilan/synthèse du stage

Méthodes

- Méthode magistrale pour les apports de contenus
- Méthode active et participative
- Travail en sous-groupes.

Prérequis

Aucun prérequis nécessaire

Durée :

5

JOURS

L'ANPER est conventionnée par l'ANFA et l'OPCO Mobilités pour le dépôt des demandes de prises en charge pour les entreprises de moins de 11 salariés



Renseignements et inscriptions

01 41 44 82 67

www.anper.info

formationcontinue@anper.info



Association Nationale
pour la Promotion de
l'Education Routière